

département
d'Ille-et-Vilaine
MAIRIE



CONSEIL MUNICIPAL

montreuil-sur-ille

code postal 35440

téléphone 02.99.69.71.07

télécopte 02.99.69.79.79

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra à la salle des fêtes (située au 12 rue du Clos Gérard),
le **vendredi 19 février 2021 à 20h30.**

ORDRE DU JOUR :

- 1) *Extension de la station d'épuration : présentation du diagnostic-programme et lancement de la consultation pour la désignation d'un maître d'œuvre*
- 2) *Halle à marchandise ferroviaire : choix de la localisation et de la vocation*
- 3) *ZAC des Ecluses (Zone d'Aménagement Concerté) : exclusion temporaire du champ d'application du Droit de Prémption Urbain*
- 4) *Subventions aux associations pour l'année 2021*
- 5) *Refonte du Montreuillais*
- 6) *Régularisation de la vente d'une parcelle communale située au lotissement Les Hauts de l'Ille*
- 7) *Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35) – rapport d'activité 2020 concernant l'éclairage public*
- 8) *Nomination des rues de la ZAC des Ecluses (Zone d'Aménagement Concerté)*
- 10) *Déclarations d'intention d'aliéner*
- 11) *Compte rendu des délégations du maire*
- 13) *Divers*

En cette période d'état d'urgence sanitaire, je vous rappelle l'importance de respecter les gestes barrières (porter un masque, se laver les mains, respecter la distanciation physique), et vous informe que les dispositifs dérogatoires pour les collectivités territoriales et leurs groupements pris à la suite de l'entrée en vigueur de la loi n° 2020-1379 du 14/11/2020 portant prorogation de l'état d'urgence sanitaire, prennent fin le 16/02/2021. Un projet de loi prévoyant de prolonger jusqu'au 1^{er} juin 2021 l'état d'urgence sanitaire est en cours.

Affiché le 15 février 2021.

Le Maire,
Yvon TAILLARD

